DEPARTEMENT DE L'ARDÈCHE CIRCONSCRIPTION DE LARGENTIÈRE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

Chers Concitoyens,

Vous allez voter. Le 23 Novembre prochain vous êtes, en effet, appelés à élire un député de l'Ardèche au scrutin uninominal à deux tours, au scrutin d'arrondissement déjà en vigueur dans les années d'avant-guerre.

La Fédération Communiste de l'Ardèche présente aux suffrages des électrices et des électeurs de la CIRCONSCRIPTION DE LARGENTIERE un militant profondément lié à la vie du département, à ses populations laborieuses et qui a gagné la confiance des Ardéchois, par son action courageuse en faveur des travailleurs de la ville et des champs, par sa clairvoyance politique, son dévouement et sa compétence



Henri CHAZE

INSTITUTEUR
Maire de CRUAS
Conseiller Général de l'Ardèche
Médaille de la Résistance

Né le 5 décembre 1913 à THUEYTS (Ardèche), il est instituteur à CRUAS où il exerce les fonctions de Maire depuis 1956.

Membre du Secrétariat de la Fédération Communiste de l'Ardèche, il est candidat aux élections législatives depuis 1945 aux côtés de Roger ROUCAUTE. Sans la loi des " apparentements " il aurait été, le 2 Janvier 1956, le deuxième député communiste ardéchois.

Il fut élu Conseiller Général du Canton de ROCHEMAURE, pour la première fois en octobre 1951 et réélu en avril 1958. Il déploie une grande activité au sein de l'Assemblée Départementale où ses interventions sont particulièrement remarquées aussi bien en ce qui concerne la défense des intérêts de son canton que de l'ensemble de la population laborieuse du département.

Militant communiste depuis 1932, l'activité clandestine d'Henri CHAZE lui valut d'être condamné à 5 ans de prison. Evadé en Juin 1944, il continua le combat armé pour la libération de la France.

Pour son action patriotique durant l'occupation allemande, il fut décoré de la Médaille de la Résistance.

La Fédération Communiste de l'Ardèche a choisi comme candidat suppléant de Henri CHAZE, dans la circonscription de LARGENTIERE :

Auguste CHAPELLE

Exploitant agricole
Maire de LAGORCE

dont la compétence et les qualités administratives sont aussi bien connues et appréciées que son dévouement sans limite à la cause de la classe ouvrière, des petits et moyens paysans et de l'ensemble du peuple de France.

Ardéchoises, Ardéchois
Votez et faites voter pour Henri CHAZE

Candidat du Parti Communiste Français

Vive l'Ardèche ! *Vive la France !* *Vive la République !*

Imp. Coste Aubenas

Vu : le Candidat

PROGRAMME DE JUSTICE SOCIALE ET DE SALUT NATIONAL

présenté par le PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Tout en poursuivant son action pour la revision démocratique de la Constitution par le peuple souverain, le Parti Communiste, dont le but fondamental est le socialisme, proclame qu'à l'heure présente il est possible de réaliser le programme de justice sociale et de salut national suivant :

1. **RELÈVEMENT DU NIVEAU DE VIE DES MASSES POPULAIRES** par l'augmentation des salaires, traitements, retraites, pensions et prestations familiales. Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire, création d'une véritable assurance chômage aux frais du patronat. Aide aux petits et moyens paysans, ainsi qu'à l'artisanat, au petit commerce et à la petite entreprise, menacés par les monopoles.

2. **PAIX EN ALGÉRIE** par la négociation avec ceux contre qui la France se bat, et établir avec l'Algérie comme avec tous les peuples coloniaux - y compris la Guinée - des rapports nouveaux fondés sur l'indépendance, l'égalité des droits et avantages mutuels.

3. **POLITIQUE EXTÉRIEURE D'INDÉPENDANCE FRANÇAISE et de PAIX** fondée sur la coopération pacifique avec tous les peuples sans exclusive, l'arrêt des expériences atomiques, de la remilitarisation de l'Allemagne et de la course aux armements.

4. **RÉDUCTION MASSIVE DES DÉPENSES MILITAIRES et REFORME DEMOCRATIQUE DE L'IMPOT** frappant le grand capital et les profiteurs de guerre, afin

— de donner à l'industrie et à l'agriculture, à la technique, à la recherche scientifique et à la culture les moyens nécessaires à la grandeur française ;

— de donner aux familles et à l'enfance des logements à des prix accessibles et tout ce qui permet d'assurer la santé physique et morale.

5. **GARANTIE DE L'AVENIR DE LA JEUNESSE** par la réforme démocratique et laïque de l'enseignement, la création des emplois nécessaires à la jeune génération, des équipements sportifs, l'aide aux jeunes et futurs ménages.

6. **RESTAURATION DE LA RÉPUBLIQUE et CONSTRUCTION D'UNE DEMOCRATIE RENOVEE :**

— par l'abrogation des ordonnances prises en violation de l'article 66 de la nouvelle constitution ;

— par la défense et l'élargissement des libertés démocratiques : liberté d'opinion, libertés syndicales, libertés de la presse et de réunion ;

— par le contrôle du peuple sur ses élus ;

— par une large autonomie communale et départementale.

Car il n'y a pas de grandeur française possible sans une véritable démocratie.

Pour réaliser cette politique conforme aux aspirations de notre peuple et aux intérêts de la nation ;

Pour assurer la présence à l'Assemblée nationale d'un groupe communiste important et lui donner l'autorité de millions de voix ;

Pour la victoire de la République ;

Pour l'avenir de la France ;

Républicains Ardéchois !

Pour battre la réaction le 23 Novembre, il faut VOTER UTILE !

Voter utile, c'est voter communiste !

Voter utile, c'est voter pour le candidat du seul parti qui n'a aucune responsabilité dans la néfaste politique qui a été pratiquée depuis plus de 10 ans, puisque les hommes du pouvoir ont écarté systématiquement les élus communistes du gouvernement et des majorités gouvernementales.

Voter utile, c'est voter pour éviter que notre pays ne soit tiré en arrière, vers ce passé, vers l'aventure !

Voter utile, c'est voter pour qu'il y ait encore un groupe de députés communistes actifs.

Voter utile, c'est voter pour

Henri CHAZE

Candidat du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

ATTENTION ! *Pour éviter que votre bulletin de vote ne soit pas déclaré* NUL, *il doit être mis dans l'urne* SANS AUCUNE RATURE.